

**SOMMET DES CHEFS D'ETAT D'AFRIQUE
CENTRALE SUR LA CONSERVATION ET LA
GESTION DURABLE DES FORETS TROPICALES**

DECLARATION DE YAOUNDE

**SOMMET DES CHEFS D'ETAT D'AFRIQUE
CENTRALE SUR LA CONSERVATION ET LA
GESTION DURABLE DES FORETS TROPICALES**

DECLARATION DE YAOUNDE

Sur invitation de :

Son Excellence **Paul BIYA**, Président de la République du CAMEROUN ;

Son Excellence **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du CONGO ;

Son Excellence **EL HADJ OMAR BONGO**, Président de la République GABONAISE ;

Son Excellence **Théodore OBIANG NGUEMA MBAZOGO**, Président de la République de GUINEE EQUATORIALE ;

Son Excellence **ANGE FELIX PATASSE**, Président de la République CENTRAFRICAINE ;

Son Excellence **LAURENT DESIRE KABILA**, Président de la République DEMOCRATIQUE DU CONGO ;

Son Excellence **IDRISS DEBY**, Président de la République du TCHAD ;

Son Altesse Royale le **Prince PHILLIP**, DUC D'ERINBOURG, invité d'honneur du Sommet.

Se sont réunis à Yaoundé le 17 Mars 1999 à l'effet d'examiner les problèmes liés à la Conservation et à la gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale.

AINSI :

- Soucieux de la nécessité de conserver et de gérer durablement leurs écosystèmes forestiers qui sont à la fois une richesse naturelle importante pour les générations présentes et à venir, et une richesse écologique universelle ;
- Rappelant les efforts réalisés par chacun des Etats et la nécessité de conserver ces acquis importants aux plans social, économique et écologique ;
- Convaincu que la gestion durable des ressources forestières peut contribuer de façon significative au développement économique, social et culturel des Etats de la sous région ;
- Désireux de conjuguer leurs efforts pour promouvoir l'utilisation rationnelle et l'aménagement durable des ressources forestières, en conservant toute la biodiversité ;
- Conscients de l'importance de l'implication des populations et des opérateurs économiques dans le processus de gestion durable des écosystèmes forestiers ;
- Persuadés du rôle de la coopération sous-régionale et internationale en matière de gestion des écosystèmes forestiers, dans la ligne des engagements internationaux souscrits par la communauté internationale ;
- Conscients du rôle souverain de l'Etat pour l'élaboration et l'application des lois et règlements permettant une gestion durable des ressources naturelles.

Ils

- Réaffirment leur engagement en faveur de la conservation de la biodiversité et de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale ;
- Conviennent de la nécessité de concilier les impératifs de développement durable avec la conservation de la diversité biologique dans le cadre d'une coopération sous-régionale et internationale bien comprise ;
- Appellent la communauté internationale, aujourd'hui très consciente du rôle écologique des forêts à créer un mécanisme international destiné au financement d'un fonds fiduciaire pour soutenir de manière durable les pays de la sous-région dans leurs efforts d'aménagement et de recherche sur les écosystèmes forestiers.

Les Chefs d'Etat s'engagent à :

- Accélérer le processus de création des Aires Protégées transfrontalières et inviter les autres pays voisins à s'intégrer dans ce processus, tout en renforçant la gestion durable des Aires Protégées existantes ;
- Développer une fiscalité forestière adéquate, et des mesures d'accompagnement nécessaires à sa mise en œuvre, pour soutenir de manière pérenne les efforts de conservation et de l'aménagement durable ainsi que de recherche sur les écosystèmes forestier ;

- Adopter des politiques nationales harmonisées en matière de forêts et accélérer la mise en place des instruments d'aménagement, notamment des systèmes de certification harmonisés, reconnus internationalement, agréer par les Etats de l'Afrique Centrale et développer les ressources humaines pour leur mise en œuvre ;
- Renforcer les actions visant à accroître la participation active des populations rurales dans la planification et la gestion durable des écosystèmes et réserver des espaces suffisants pour leur développement économique, social et culturel ;
- Veiller à une plus grande implication des opérateurs économiques dans le processus de gestion durable de conservation des écosystèmes forestiers ;
- Prendre des mesures pour concilier les actions en faveur des écosystèmes avec celles des autres programmes sectoriels notamment, les transports et l'agriculture ;
- Mettre en place des actions concertées pour enrayer le grand braconnage et toute autre exploitation non durable dans la sous-région en y associant étroitement les différentes parties prenantes notamment les populations et les opérateurs économiques ;
- Promouvoir et Accélérer le processus d'industrialisation du secteur et développer des mécanismes adéquats de financement du secteur privé en vue de maximiser la valeur ajoutée et de créer les emplois nouveaux et valorisants, tout en veillant à l'utilisation durable des ressources forestières ;
- Promouvoir des forums nationaux et sous-régionaux d'échanges d'expériences, favoriser la formation de réseaux liant les institutions pertinentes de recherche et de développement forestier, et renforcer la coordination et la coopération entre toutes les organisations nationales et internationales impliquées dans les actions et la réflexion sur l'utilisation et la conservation des ressources biologiques et des écosystèmes forestiers ;
- Mettre en place des mécanismes durables de financement du développement forestier à partir des revenus générés par l'activité forestière ;
- A organiser régulièrement les sommets consacrés à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers.

Enfin, les Chefs d'Etat donnent mandat à leurs Ministres en charge de la gestion et la conservation des écosystèmes forestiers de coordonner et de veiller à la mise en œuvre des résolutions issues du présent sommet.

Au terme du premier sommet des Chefs d'Etat de l'Afrique Centrale sur la Conservation et la Gestion des forêts tropicales, Son Excellence, Monsieur Paul BIYA, Président de la République du CAMEROUN a été remercié par ses pairs pour l'accueil chaleureux, les commodités mise à leur disposition pendant leur séjour et pour la bonne tenue des travaux de ce sommet.

Fait à Yaoundé, le

Signés :

- **Son Excellence**

Paul BIYA

Président de la République du CAMEROUN

- **Son Excellence**

Dénis SASSOU NGUESSO

Président de la République du CONGO

- **Son Excellence**

EL HADJ OMAR BONGO

Président de la République GABONAISE

- **Son Excellence**

Théodore OBIANG NGUEMA MBAZOGO

Président de la République de GUINEE
EQUATORIALE

- **Son Excellence**

ANGE FELIX PATASSE

Président de la République
CENTRAFRICAINE

- **Son Excellence**

Laurent Désiré KABILA

Président de la République
DEMOCRATIQUE DU CONGO

- **Son Excellence**

IDRISS DEBY

Président de la République du TCHAD